

fut placé dans un lieu large et ouvert et on ne le découvrit qu'après l'avoir adoré et lui avoir rendu de grands honneurs<sup>1</sup>. » Les marchands qui suivent le cortège de l'image, doivent être ceux qui firent connaître au roi les mérites personnels du Buddha, ils furent également les commentateurs zélés des enseignements inscrits sur l'image.

Rudrāyaṇa, touché par le récit des marchands « repoussant toutes les affaires et tout autre objet, s'assit le matin, les jambes croisées, le corps droit, et replaçant sa mémoire devant son esprit, il se mit à réfléchir sur la production des causes [successives de l'existence] qui se compose de douze termes, en l'envisageant tant dans l'ordre direct que dans l'ordre inverse, de cette manière : cela étant, ceci est ; de la production de cela, ceci est produit, et en commençant par : « Les concepts ont pour cause l'ignorance », jusqu'à ce qu'il arrivât à l'anéantissement de ce qui n'est qu'une grande masse de maux. Pendant qu'il réfléchissait ainsi sur la production des causes, qui se compose de douze termes, en l'envisageant dans l'ordre direct, fendant avec la foudre de la science la montagne d'où l'on croit voir que c'est le corps qui existe, montagne qui s'élève avec vingt sommets, il vit face à face la récompense de l'état de Çrotāpatti et quand il eut reconnu les vérités, il récita cette stance :

« La vue de la science a été purifiée [en moi] par le Buddha, qui est le joyau du monde : adoration à ce bon médecin dont cette guérison est certainement l'ouvrage<sup>2</sup> ! »

Cet épisode est représenté sur notre peinture : le roi Rudrāyaṇa agenouillé, et des personnages appartenant sans doute à la domesticité du palais, rendent hommage à la représentation du Maître<sup>3</sup> (n° 87).

1. BURNOUF, *Introduction*, p. 342.

Inscription n° 85 : « 'phrin-yig-gi don ltar u-tra-ya-nas thañ-ka-la bkur-ste byas-pa » = (Se référant) au sens de la lettre, Utrāyaṇa (Rudrāyaṇa) rend hommage à l'image.

Inscription n° 86 bis : « rgyal-po dañ [b]skor-rgyal dgra-bčom-la thob-pa. » = Le roi et (les gens de) la suite royale atteignent l'état d'arhat.

2. BURNOUF, *Introduction*, p. 544.

Inscription n° 87 : « rgyal-po'i thañ-ka'i chig[s]-bčad-kyi don bsam-pas rgyan-bzugs-thob-pa » = Le roi ayant médité sur le sens des stances de la peinture atteint l'état de srotāpatti.

Remarquons tout d'abord l'expression *rgyan-bzugs* pour *srotāpanna*, la forme exacte est *rgyun-du žugs-pa* (BURNOUF, *Introduction*, p. 293; *Mahāvvyutpatti*, éd. DENISON ROSS (*Memoirs of the Asiatic*

*Soc. of Bengal*, vol. II, p. 14). L'auteur de l'inscription se conforme à la légende qui reconnaît que le roi « vit face à face l'état de srotāpatti » (BURNOUF, *Introduction*, p. 344), mais il avait commis une erreur manifeste en annonçant dans une inscription précédente (n° 86 bis) : « Le roi et (les gens de) la suite royale atteignent l'état d'arhat. » La dignité de srotāpatti est très inférieure à celle d'arhat et il est impossible d'admettre les termes de ces inscriptions.

3. Cette légende extraite du *Divyāvādāna* (éd. COWELL, p. 544 et suiv.), est traduite dans l'*Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien* de BURNOUF (pp. 340-344); elle est également mentionnée avec renvoi à la traduction de BURNOUF dans SCHIEFNER, *Leben*, p. 274. Enfin M. B. LAUFER a ajouté à sa traduction de la première partie du *Citrakṣaṇa*